

3 juin 2019

Procès-verbal de la séance régulière du 3 juin 2019 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : Mme Vicky Lauzier  
siège numéro 2 : M. Jean Collard  
siège numéro 3 : M. Roger Collard  
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas  
siège numéro 5 : M. Philippe Roy  
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire M. Pierre Laflamme.

Était absent : aucun

Est également présente Mme Josée Gagnon, secrétaire d'assemblée, en l'absence de Mme Guylaine Bourgoïn, Directrice générale et secrétaire-trésorière pour cause de maladie.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

94-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

95-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Vicky Lauzier et résolu unanimement que considérant des événements particuliers, le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 mai 2019 ne peut être adopté. L'adoption du procès-verbal est reportée au conseil du 2 juillet 2019.

SITUATION FINANCIÈRE AU 25 mai 2019

épargne courant	716 712.86
épargne à terme régulier	81 480.96
avantage entreprise	385 328.89
<b>TOTAL</b>	<b>1 183 522.71</b>

CAISSE RECETTES AU 31 mai 2019

<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>523 423.62</b>
---------------------------	-------------------

3 juin 2019

96-19

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Philippe Roy et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 128 599.74 \$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	115 320.15 \$
SALAIRES PAYÉS :	<u>13 279.59 \$</u>
	128 599.74 \$

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE PAR MADAME MARYSE PELLAND

Mme Maryse Pelland, responsable de la bibliothèque municipale nous fait un rapport de l'assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO de la Montérégie et du rapport annuel local 2018.

Cette année encore, notre municipalité obtient le prix des 5 sceaux livresques pour ses efforts d'investissement dans sa bibliothèque pour 2019. Seulement 5 ou 6 bibliothèques dans tout le réseau peuvent avoir ce prix.

Ce programme BiblioQualité vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissement en matière de bibliothèque publique de chaque municipalité membre d'un Réseau BIBLIO participant.

DÉPÔT D'UN RAPPORT DU MAIRE

Selon l'article 176.2.2 du code municipal, un rapport du maire est déposé à la séance du mois de juin.

3 juin 2019

97-19

DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ)

ATTENDU QUE LE Ministère des Transports (MTQ) adresse une demande d'autorisation pour aliénation et lotissement et utilisation à une autre fin que l'agriculture ;

ATTENDU QUE le MTQ compte acquérir les quatre triangles de visibilité à l'angle du rang Brodeur, du rang d'Upton et du chemin de Saint- Hyacinthe afin de sécuriser les lieux ;

ATTENDU QUE la demande concerne les lots portant les numéros 3 085 800, 1 958 691, 1 958 767 et 1 958 756;

ATTENDU QUE le projet est jugé conforme à la réglementation de zonage en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal appuie la demande d'aliénation et lotissement adressée à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec par le Ministère des Transports (MTQ).

Que le rapport de l'inspecteur en bâtiments est joint à la présente.

98-19

ENGAGEMENT D'UN COORDONNATEUR POUR LES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'après un processus d'offre d'emploi dans les journaux La Pensée et l'Express, sur le site d'emploi Québec ainsi qu'à Radio Acton;

Il est proposé par Vicky Lauzier et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Éric Benoit soit engagé au poste de coordonnateur des travaux publics.

Il y a une période de probation de 6 mois telle que mentionnée dans une entente qui sera signée entre la municipalité et M. Benoit.

3 juin 2019

99-19

ENGAGEMENT D'UN POMPIER VOLONTAIRE

CONSIDÉRANT QUE M. Richard Hébert, Directeur du service incendie de notre municipalité recommande l'engagement d'un nouveau pompier volontaire;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Raphaël Letarte a démontré l'intérêt requis à devenir pompier volontaire et a fourni les documents demandés;

CONSIDÉRANT QU'il s'engage à suivre les cours nécessaires afin d'exercer la fonction et d'assurer sa sécurité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal engage, M. Raphaël Letarte au poste de pompier volontaire avec une période de probation de un (1) an à compter de ce jour.

QU'il est prévu au budget 2019 les frais pour la formation de pompier 1 ainsi que l'achat des vêtements de sécurité nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

100-19

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Le congrès de la Fédération Québécoise des municipalités aura lieu à Québec du 26 au 28 septembre 2019.

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement d'autoriser 2 élus à s'inscrire au congrès. Les inscriptions de Messieurs Pierre Laflamme et de Philippe Roy seront faites par la municipalité. Les dépenses inhérentes au congrès seront payées par la municipalité. Advenant le cas où M. Roy ne puisse être présent, M. Jean Collard participera au congrès. Un montant de maximum de 20\$ par repas est accordé.

Les dépenses des conjoints ne sont pas payées par la municipalité.

La réservation des chambres sera faite par les élus participant au congrès.

3 juin 2019

101-19

ACHAT D'UN CLIMATISEUR POUR LE CAMP DE JOUR

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un climatiseur pour le camp de jour au chalet des loisirs. Quatre soumissions sont présentées aux conseillers. Le climatiseur sera installé à l'arrière du chalet des loisirs avec une option de garantie de 10 ans. Le climatiseur ne peut pas être installé sur le côté du chalet à cause des chutes de neige qui pourraient endommager le climatiseur. Le montant du climatiseur est de 2 762.44 \$ plus taxes.

102-19

PROGRAMME SPÉCIAL DE SUPPLÉMENT AU LOYER VAL BONHEUR

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Saint-Nazaire d'Acton accepte de renouveler l'entente du programme spécial de supplément au loyer pour le Val Bonheur Saint-Nazaire inc. (PSS);

Il a été convenu dans une entente préalable pour le supplément au loyer que la demande de contribution financière soit de 10% du déficit et valide jusqu'au mois de mars 2020.

M. Pierre Laflamme, maire et Mme Guylaine Bourgoïn, GMA, Directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à l'entente.

103-19

INSTALLATION DES EXERCISEURS SUR LE TERRAIN DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-NAZAIRE

Suite à l'obtention de la subvention du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés, une demande est déposée à la Fabrique de la Paroisse de Saint-Nazaire le 28 mai 2019 leur demandant la permission d'installer des exerciseurs sur leur terrain ;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique a accepté la demande de la municipalité le 3 juin 2019 ;

CONSIDÉRANT QU'UNE surface d'environ 55 mètres carrés sera utilisée ;

CONSIDÉRANT QUE les modules seront assurés et entretenus aux frais de la municipalité ;

3 juin 2019

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Vicky Lauzier et résolu à l'unanimité des conseillers que les exercices soient installés sur le terrain de la Fabrique de la paroisse de Saint-Nazaire. Ils seront situés en arrière du stationnement entre le terrain de tennis et le bâtiment abritant le jeu de croquet.

#### DEMANDE DE MODIFICATION À LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME RELATIVEMENT A UN PROJET DE CENTRE D'INTERPRÉTATION ET DE VALORISATION DES DECHETS AGRICOLES

Une demande de modification à la réglementation d'urbanisme est déposée au bureau municipal le 3 décembre 2018 par Mme Heidi Vincent. L'emplacement visé pour ce projet est le 380, rue Principale. Le projet consiste à implanter un centre d'interprétation et de valorisation des déchets agricoles. Une visite sera organisée pour aller voir les installations similaires en Ontario ;

Une décision sera prise par la suite par le conseil pour l'appui à la demande de modification de la réglementation d'urbanisme.

#### RAPPORTS

- Dîner spaghetti pour le Parc-école par Patrick Salvas ;
- Réunion du Val Bonheur par Sylvie Fafard ;
- Journée des dons d'arbres.

#### COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Accusé réception du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports Québec concernant la résolution 59-19 ;
- préavis de vérification mécanique de la Société de l'assurance automobile Québec ;
- procès-verbal du conseil d'administration du 22 mai 2019 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ;
- document de Réseau Biblio de la Montérégie remis à l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio de la Montérégie ;
- lettre de la MRC d'Acton ayant pour objet la demande d'intervention dans la Branche 2 de la rivière Scibouette à Saint-Nazaire d'Acton ;
- avis public de la MRC d'Acton relatif au traitement des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté d'Acton ;
- accusé réception du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports Québec concernant la résolution 60-19 ;

3 juin 2019

- certificats de qualification de l'ÉNPQ pour M. Jérôme Beaudoin ;
- publipostage pour les dons d'arbres et de la vente de garage ;
- rappel pour la transmission des changements des adresses à Hydro-Québec ;
- offre de service de Soudure Plastique Québec ;
- offre de service d'Excavation M. Leclerc ;
- changement d'adresse de Zone Loisir Montérégie ;
- courriel de remerciement d'APEH Richelieu-Val-Maska ;
- matériel de sensibilisation de la Semaine québécoise des personnes handicapées de l'Office des personnes handicapées Québec.

#### VARIA

#### DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a des questions d'un citoyen concernant les exigences de construction pour les jeux du Parc-école.

104-19

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21h07.

---

Pierre Laflamme  
Maire

---

Josée Gagnon  
secrétaire d'assemblée